

## COMMUNE DE WINKEL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA SEANCE DU 5 mars 2021**

***Sous la présidence de Madame Agnès LORENTZ, Maire***

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 h 00

Présents : Mmes MM. : Martine FROEHLI, Fernand BLIND, Grégory KUGLER, Adjoint au Maire, Geneviève DENEUX, Gérard KOLLER, Robert MAERKY, Sabine RORET, Agnès SCHMITT, et Geoffroy SCHMITT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et non représentés :

Absent non excusé :

Ont donné procuration : Mme Josiane SCHMITT à Mme Martine FROEHLI

Secrétaire de séance : M. Grégory KUGLER, 3ème Adjoint au Maire.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2021,
- 2 – Compte de gestion 2020
- 3 – Compte administratif 2020
- 4 – Affectation du Résultat du Compte Administratif
- 5 – Vote des taux des taxes directes locales 2021
- 6 – Budget Primitif 2021
- 7 – Convention ORANGE pour l'enfouissement des réseaux rue de Lucelle
- 8 – Divers
  - Demande de permis de construire OLLIVIER Stéphane
  - Demande d'achat de terrain POURRAIN
  - Rapport de la Brigade Verte
  - Subvention Mécènes du Patrimoine

**POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2021**

Madame le Maire demande si des observations sont formulées au procès-verbal de la dernière séance, expédié à tous les membres.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**POINT 2 – Compte de gestion 2020****Délibération N° 2021-10**

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 de la Commune élaboré et transmis par le Trésorier d'Altkirch, qui est conforme aux écritures de la comptabilité administrative de la commune, à savoir :

SECTION	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	<i>Résultat cumulés</i> à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	18 492,18	0,00	126 066,23	144 558,41
Fonctionnement	150 425,50	0,00	58 725,30	209 150,80
Résultat définitif	168 917,68	0,00	184 791,53	353 709,21

**POINT 3 – Compte administratif 2020****Délibération N° 2021-11**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Grégory KUGLER, 3<sup>e</sup> Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif 2020 de la Commune dressé par Mme Agnès LORENTZ, Maire ;

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres et de mandats ;

Considérant que Mme Agnès LORENTZ, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2020, les finances de la Commune ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2020, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	18 492,18	0,00	126 066,23	144 558,41
Fonctionnement	150 425,50	0,00	58 725,30	209 150,80
Résultat définitif	168 917,68	0,00	184 791,53	353 709,21

Le compte administratif 2020 de la Commune est approuvé par 10 voix pour ; le Maire ne participant pas au vote.

COMMUNE DE WINKEL

PV du CM du 5 mars 2021

**POINT 4 – Affectation du Résultat du Compte Administratif****Délibération N° 2021-12**

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. Grégory KUGLER, 3<sup>e</sup> Adjoint au Maire, décide à l'unanimité, d'affecter comme suit les résultats du compte administratif 2020 de la Commune, à savoir :

Résultat de l'exercice, section de fonctionnement	58 725,30
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif)	150 425,50
Résultat à affecter	209 150,80
Solde d'exécution d'investissement Recette 001 (excédent de financement)	144 558,41
Solde des restes à réaliser d'investissement (Besoin de financement)	0,00
Solde des restes à réaliser d'investissement (Excédent de financement)	0,00
Besoin de financement	0,00
Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
Report en fonctionnement R002	209 150,80

**POINT 5 – Vote des taux des taxes directes locales 2021**

Madame le Maire propose de reporter ce point à un Conseil Municipal ultérieur, par manque d'informations nécessaires pour ce faire.

**POINT 6 – Budget Primitif 2021****Délibération N° 2021-13**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2021 de la Commune.

Le budget primitif s'équilibre comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	538 350,80 €	538 350,80 €
<b>Investissement</b>	235 000,00 €	235 000,00 €
<b>Total</b>	773 350,80 €	773 350,80 €

Après avoir analysé et discuté le projet de budget primitif de la Commune, il est approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

**POINT 7 – Convention ORANGE pour l'enfouissement des réseaux rue de Lucelle**

Madame le Maire présente un projet de convention avec la société ORANGE, relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'ORANGE dans la commune.

Le point 6.1 concernant le nombre de branchements n'englobant pas l'ensemble des riverains concernés, Madame le Maire décide de reporter l'examen de cette convention à un conseil ultérieur.

**POINT 8 – Divers**

Madame le Maire fait part des informations suivantes au conseil municipal :

- Une demande de permis de construire a été déposée par M. OLLIVIER Stéphane pour la construction d'un bâtiment agricole comprenant : une miellerie, une partie 'stockage de matériel agricole' et une bergerie.
- M. POURRAIN Kévin a demandé à faire l'acquisition de la parcelle n° 105. Le conseil refuse de vendre cette parcelle.
- La Brigade Verte a adressé à la mairie un rapport portant sur un dépôt sauvage d'ordures ménagères effectué entre WINKEL et OBERLARG. Une adresse ayant pu être retrouvée, des poursuites auront lieu.
- Les Mécènes du Patrimoine ont versé à la commune une subvention d'un montant de 2 000 € pour la rénovation de la Chapelle WARTH.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Madame le Maire lève la séance à 23 heures.

Le Maire : Agnès LORENTZ

Le Secrétaire de Séance : Grégory KUGLER

